

CALENDRIER PARCOURSUP 2022

Paramétrage des formations et formulation des vœux

Du 15 novembre au 20 novembre	1 ^{ère} semaine de l'orientation
Du 15 novembre au 15 décembre	- Paramétrage des formations par les établissements d'accueil - Mise à jour des données administratives par les établissements d'origine et d'accueil (administrateur, coordonnées, comptes, logiciel de notes...) https://gestion.parcoursup.fr
Du 15 novembre au 15 décembre	Saisie des capacités d'accueil et des frais de scolarité par les lycées d'accueil
Du 15 novembre au 14 janvier 2022	Saisie des capacités d'accueil et des frais de scolarité par les écoles, universités, IUT, IFSI
Fin du 1 ^{er} trimestre	Orientation active : recueil des intentions d'orientation des élèves de terminale et conseils de classe d'orientation
Du 1 ^{er} au 15 décembre	Remontée des données SIECLE vers Parcoursup par les établissements d'origine
À partir du 1 ^{er} décembre	- Préparation à la remontée des notes et appréciations (mise à jour compte enseignant, référencement des PP, rattachement des enseignants/classes/matières) par les établissements d'origine - Remontée des notes de terminale (1 ^{er} trimestre) par les établissements d'origine
Le 21 décembre	Ouverture du site d'information aux candidats : www.parcoursup.fr avec le moteur de recherche mis à jour
Au plus tard le 14 janvier	Remontée des données CYCLADES (inscription au Bac) par le rectorat
Vacances scolaires Réunion : du 18 décembre 2021 au 23 janvier 2022	
Du 14 au 18 février	2 ^{ème} semaine de l'orientation
Du 20 janvier au 29 mars 23h59 (1h59 - Réunion)	- Inscription des candidats sur le site Parcoursup - Formulation des vœux par les candidats
Du 20 janvier au 13 mai au plus tard au 20 mai au plus tard	Demandes de dérogation de secteur pour les licences par les candidats
	Traitement des demandes de dérogation de secteur par les SAIO
Le 1 ^{er} mars	Ouverture de la saisie des contrats d'apprentissage pour les CFA
Du 8 au 11 mars	Épreuves sur les enseignements de spécialités pour les élèves de terminale générale et technologique
Vacances scolaires Réunion : du 12 au 27 mars 2021	
Du 2 février au 7 avril	Fiches avenir (vérification ou saisie des notes et appréciations par les enseignants, saisie des éléments d'appréciation par les professeurs principaux et saisie de l'avis par les proviseurs)
Le 1 ^{er} avril au plus tard	Remontée des notes de terminale (1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres et/ou 1 ^{er} semestre) par les établissements d'origine
À partir du 2 avril	- Affichage aux candidats de la progression de la saisie de la fiche avenir - Mise à disposition des bulletins aux élèves
Le 7 avril 23h59 (1h59 - Réunion)	Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes non remontées, saisie du projet de formation motivé...) et pour confirmer les vœux par les candidats
Le 8 avril	- Bascule des notes obtenues aux épreuves terminales des enseignements de spécialité dans Parcoursup par les rectorats - Affichage des notes aux candidats (terminales générales et technologiques)
Le 28 avril 23h59 (1h59 Réunion)	Date limite pour accorder à un candidat un délai supplémentaire de confirmation sur un vœu par le responsable de la formation
Vacances scolaires Réunion du 14 au 29 mai 2021	
Le 20 mai 23h59 (1h59 Réunion)	Date limite de modification des sous-vœux par les candidats pour les formations fonctionnant en vœux multiples et dossier/classement unique de type IFSI, concours, écoles
Le 20 mai au plus tard	Traitement de demandes de certification de bourses par les proviseurs
À partir du 2 juin	Consultation de l'intégralité de la fiche avenir par le candidat

Phase d'examen des vœux (du 13 avril au 20 mai)

Du 11 avril au 6 mai	Saisie par le SAIO : - des pourcentages minimums de boursiers et, pour les licences non sélectives, des pourcentages maximums de candidats résidant dans un autre secteur - des pourcentages minimums de bacheliers professionnels (en STS) et bacheliers technologiques (en IUT)
Le 13 avril	Récupération des fichiers définitifs de dossiers et début de l'examen des vœux par les commissions d'examen des vœux (mise à disposition des informations individualisées dès le 20 janvier 2021 mais la récupération ne sera réputée complète et exploitable par les CEV qu'à partir du 13 avril)
À partir du 21 avril	Possibilité de pointer « non reçu » un dossier candidat devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Au plus tard le 3 mai	Date limite pour pointer les dossiers des candidats devant adresser au moins une pièce complémentaire en format papier
Du 2 mai au 13 mai	Pour les lycées d'accueil : Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des commissions d'examen des vœux - Saisie nombre de places à pourvoir par groupe - Saisie du nombre de candidats à appeler
Du 2 mai au 20 mai	Pour les universités, IUT, les écoles : - Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des commissions d'examen des vœux - Saisie du nombre de candidats à appeler - Saisie le cas échéant du nombre de places à pourvoir par groupe
Du 23 au 25 mai 14h (16h - Réunion)	Période de vérification des classements et des données d'appel par les établissements d'accueil
Le 13 mai	Affichage des pourcentages saisis par le SAIO aux établissements et aux candidats
Du 26 mai au 1 ^{er} juin	Période de contrôle des classements par le SCN et SAIO

Processus d'admission en continu : la phase principale (2 juin au 15 juillet)

À partir du 2 juin	- Affichage des réponses des formations aux candidats - Affichage des notifications de refus en filières sélectives aux candidats
À partir du 3 juin	Mise en place du répondeur (activation facultative par le candidat) Phase d'accompagnement (individuel ou collectif) des candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire par les professeurs principaux, les PsyEn,
Le 23 juin	Remise à zéro des données d'appel (positionnement du nombre de candidats à appeler à hauteur du nombre de places dans le groupe)
Vacances scolaires Réunion du 8 juillet au 15 août 2021	
Le 5 juillet	Résultats du baccalauréat 1 ^{er} groupe
Date académique (à venir)	Résultats du baccalauréat 2 ^e groupe
À l'appréciation des établissements	Remise à zéro des données d'appel (positionnement du nombre de candidats à appeler à hauteur du nombre de places dans le groupe)
Le 15 juillet 23h59 (1h59 - Réunion)	Fin des réponses des candidats et de la phase principale
Le 16 juillet	Archivage des vœux maintenus en attente

Gestion exceptionnelle des démissions (16 juillet au 16 septembre)

Du 16 juillet au 1 ^{er} septembre inclus	Début de la gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement automatique
À partir du 1 ^{er} septembre jusqu'au 16 septembre inclus	Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale : fonctionnement manuel (fin de la gestion automatique)

CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur)

À partir du 2 juin	Ouverture de droit au réexamen en CAES pour les candidats en situation de handicap, sportif de haut niveau, trouble de santé invalidant, situation sociale
Le 1 ^{er} juillet	Ouverture de la CAES pour les candidats sans proposition

La procédure complémentaire : la PC (20 juin au 16 septembre)

À partir du 20 juin	Paramétrage de la procédure complémentaire par les établissements d'accueil
À partir du 23 juin	Ouverture de la phase complémentaire : formulation des vœux pour les candidats, examen des vœux et réponses des formations sous 8 jours (hors pause estivale)
Vacances scolaires Réunion du 9 juillet au 16 août	
Du 16 juillet au 19 août inclus	Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans oui-si)
Le 16 août : rentrée scolaire (1^{er} septembre rentrée scolaire en métropole)	
Le 14 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Fin de la formulation des vœux par les candidats
Le 15 septembre - 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières études de dossiers et décisions par les établissements d'accueil
Le 16 septembre	Dernières propositions d'admission aux candidats
Le 16 septembre 23h59 (1h59 - Réunion)	Dernières réponses des candidats - fin de la PC

Saisie des présents

Dans la semaine de la rentrée (mardi 16 août)

Inscriptions administratives

Avant le 13 juillet 18h (20h Réunion)	Limite d'inscription administrative pour les propositions acceptées définitivement jusqu'au 11 juillet inclus
Le 17 août	Ouverture des Inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu «oui avec vœux en attente»
Avant le 26 août 18h (20h Réunion)	- Limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées entre le 12 juillet et le 21 août inclus - Limite inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu «oui avec vœux en attente»
Aux dates fixées par la formation (à partir du 22 août)	Limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées à partir du 22 août

Fin de la session 2022

Le 17 septembre	Affichage des notifications de non admission
Le 18 octobre 23h59 (1h59-Réunion)	Fermeture du site Parcoursup
Le 28 octobre 23h59 (1h59-Réunion)	Fermeture du site de gestion et du site SAIO

Préparation de la session 2023

Début juin 2022	Remontée SIECLE des élèves de Première
Après la remontée siecle et après le dernier conseil de classe de 1 ^{ère}	Remontée des notes et appréciations des 3 trimestres ou 2 semestres de 1 ^{ère}